



STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
2011-2017  
**MONTREAL**



MONTREAL / ESPACE POUR  
**CRÉER ET RÉUSSIR**

AFFAIRES



STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
2011-2017  
MONTRÉAL

## AFFAIRES

1

### | PRÉSENTATION

Pour jouer adéquatement son rôle en matière de développement économique, Montréal doit offrir un environnement d'affaires agile et stimulant qui place les clients au cœur de son écosystème – particulièrement les entrepreneurs technologiques, les sièges sociaux, les filiales étrangères et les entreprises innovantes – grâce à une offre de services claire et simple ainsi que des outils financiers adaptés.

Un environnement d'affaires agile permet également au talent et aux entreprises de s'épanouir, de créer et de réussir dans des secteurs d'emplois vibrants et modernes où se côtoient harmonieusement environnements de travail, milieux de vie et espaces de divertissement. Ce sont donc des lieux qui valorisent la proximité et les échanges. Que ce soit dans un commerce du coin, dans un parc, dans la rue ou dans une entreprise.

Cet environnement d'affaires doit également assurer la fluidité des échanges, c'est-à-dire celle des idées, des personnes et des marchandises.

Ces trois éléments combinés permettront à Montréal de se révéler ici et au monde comme une place d'affaires d'envergure, innovante, ouverte, créative et collaborative, particulièrement à l'approche de son 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation, en 2017.

### OFFRIR UNE PRESTATION DE SERVICES ORIENTÉE « CLIENTS »

La Ville, de concert avec les arrondissements et ses partenaires, doit fournir un service efficace et efficient aux entreprises, investisseurs et entrepreneurs qui participent et contribuent à la croissance de la métropole. La Ville doit mieux répondre aux besoins de ses clients, par la livraison de services « conseils » et d'outils financiers qui font la différence. Pour y arriver, la Ville doit pouvoir encore mieux dialoguer avec ses clients, connaître leurs besoins, leurs attentes et, ainsi, améliorer, sans relâche, son offre de services.

Dans ce contexte, Montréal doit porter une attention particulière aux sièges sociaux et aux filiales étrangères présents sur son territoire, compte tenu de l'importance singulière qu'ils occupent dans son économie. Leurs projets d'expansion représentent une part importante des investissements étrangers. Il faut pouvoir saisir ces occasions et soutenir leur réalisation. Montréal doit capitaliser davantage sur le potentiel de son développement endogène.

Le centre-ville est le cœur économique de la métropole et du Québec, là où une majorité des sièges sociaux et des filiales se trouvent. Depuis l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal*, l'arrondissement de Ville-Marie est revenu sous la responsabilité du maire de Montréal, une disposition qui reconnaît l'importance du centre d'affaires de la métropole. Cette reconnaissance doit être appuyée par une équipe multidisciplinaire et expérimentée qui se consacre spécifiquement au soutien des entreprises et des investisseurs de l'arrondissement de Ville-Marie.

Par ailleurs, la métropole tire profit du dynamisme des régions en bénéficiant des investissements majeurs, annoncés ou à venir, par exemple, dans le secteur des ressources naturelles et de l'énergie avec le Plan Nord. Ces investissements engendrent une demande accrue d'activités auprès des centres décisionnels, des firmes conseils et d'ingénierie et des services financiers, sans oublier les entreprises sous-traitantes et les centres de recherche. Ces fonctions concentrées à Montréal sont ici directement interpellées à contribuer à la réalisation de ces investissements au bénéfice des régions concernées.

D'autre part, la Ville de Montréal a introduit un modèle de gestion de projets pour la planification des projets d'envergure. Le modèle a permis de doter les intervenants municipaux et paramunicipaux d'un outil de premier plan en intégrant les meilleures pratiques en gestion. Ce modèle vient faciliter et accélérer la réalisation des grands projets. En continuité avec cette démarche, la Ville de Montréal poursuit ses efforts pour rendre plus agile l'environnement d'affaires et faciliter la réalisation de projets de développement.

Montréal peut compter sur des atouts importants qui viennent compléter sa prestation de services. **Montréal International**, **Tourisme Montréal**, le **Palais des congrès** et le **World Trade Center Montréal** permettent à la métropole de rayonner à l'étranger et d'attirer des entreprises, des investisseurs, des talents, des touristes et des congressistes des quatre coins du monde.

La Ville peut également miser sur un réseau de première ligne de soutien aux entreprises. Ce réseau, formé des centres locaux de développement (CLD), des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), couvre l'ensemble de son territoire. Offrant un large éventail de services aux entreprises existantes ou en démarrage, ces organismes encouragent le développement local et soutiennent l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale. Les CLD ont également pour rôle de faire le pont avec le centre local d'emploi de leurs territoires respectifs. En plus de ce réseau, plusieurs organismes se consacrent au développement économique et à l'entrepreneuriat sur le territoire de l'île de Montréal.

Pour une meilleure performance économique, Montréal et ses partenaires (locaux, métropolitains et des paliers de gouvernement supérieurs) doivent consolider l'ensemble du réseau, innover dans leurs façons de faire, assurer une meilleure coordination et une complémentarité d'action, resserrer les collaborations.

## ENJEUX

---

- Mettre en place un environnement d'affaires plus agile, fluide et stimulant
- Remettre l'entrepreneur et l'entreprise au centre de l'écosystème
- Attirer et retenir les entreprises et soutenir leur développement
- Faciliter la réalisation de projets d'envergure
- Promouvoir le Montréal d'affaires

## ACTIONS

---

- **Offrir une prestation de services mieux adaptée aux besoins des entreprises**
  - Créer une équipe projet vouée au soutien des entreprises, des investisseurs ainsi qu'au suivi des filiales étrangères et des sièges sociaux dans le centre, en collaboration avec les partenaires concernés
  - Sonder régulièrement les entreprises afin d'ajuster la prestation de services à leurs besoins
  - Revoir le portail affaires et simplifier l'accès aux services de la Ville
- **Déployer une stratégie marketing d'affaires**
- **Accélérer le développement des grands projets et accompagner les promoteurs dans la réalisation de leurs projets**
  - Chercher sans relâche à simplifier le processus d'approbation et de cheminement des projets
  - Définir un mécanisme plus souple de la contribution de la Ville aux grands projets (infrastructures et aménagement du domaine public) afin d'optimiser leur chance de succès
  - Mettre à contribution les acteurs du développement économique local afin d'optimiser les retombées économiques des grands projets

- **Constituer un réseau « Développement économique Montréal »**

- Consolider une offre de services montréalaise de première ligne et en faire la promotion
- Créer, animer et pérenniser des espaces de collaboration tels que le Forum du développement économique local et une plateforme de collaboration pour renforcer le réseau
- Concevoir et consolider des outils d'information appuyant la prestation de services de soutien

## COLLABORATEURS

---

- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Montréal International
- Organismes de soutien au développement économique local
- Palais des congrès de Montréal
- Réseau de développement économique local (centres locaux de développement – CLD, corporations de développement économique communautaire – CDEC, services d'aide aux jeunes entrepreneurs – SAJE)
- Tourisme Montréal
- World Trade Center de Montréal (CCMM)

## INDICATEURS

---

- **Sondage auprès des entreprises montréalaises**
  - Ville où il est facile de faire des affaires
  - Facilité de travailler avec les autorités municipales
  - Ville tournée vers l'avenir

## AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU RÉSEAU ENTREPRENEURIAL MONTRÉALAIS

En 2010, la *Fondation de l'entrepreneurship* a produit l'indice entrepreneurial de Montréal, dont les faits saillants ont permis de dresser un portrait sensible des forces et faiblesses de la métropole dans ce domaine. Cet indice révèle que Montréal fait moins bien que les autres villes du Québec.

Cette enquête, menée auprès des entrepreneurs, a fait aussi ressortir que l'avenir entrepreneurial de Montréal réside principalement chez les femmes, les jeunes et les immigrants qui vont augmenter de plus en plus leur représentativité dans le paysage entrepreneurial. L'enjeu du repreneuriat, comme la relève d'une entreprise familiale, demeure une préoccupation importante, principalement pour les chambres de commerce ethnoculturelles.

Misant sur son réseau de partenaires du développement économique local et sur une gestion des services en entrepreneuriat axée sur les résultats, Montréal estime qu'elle peut et doit faire mieux pour stimuler une culture entrepreneuriale forte, pour encourager et soutenir les entrepreneurs à chaque étape, pour supporter la croissance et la survie des jeunes entreprises. Pour réussir ce défi, le réseau devra multiplier les collaborations avec les autres partenaires économiques.

Le groupe de travail *Projet Entrepreneuriat Montréal (PEM)*, avec sa stratégie *Entreprendre à Montréal – L'urgence d'agir ensemble*, assume le leadership en matière entrepreneurial à Montréal. Revue en 2010, la stratégie propose cinq leviers ayant comme objectifs d'accroître le nombre d'entreprises créées et d'améliorer leurs conditions de développement. Le *Réseau Entrepreneuriat Montréal (REM)* est l'un des outils développés dans le cadre des travaux du PEM. Le REM est une plateforme virtuelle d'échanges qui favorise la concertation et le partage de bonnes pratiques entre les acteurs du domaine.

### PROJET ENTREPRENEURIAT MONTRÉAL ENTREPRENDRE À MONTRÉAL – L'URGENCE D'AGIR ENSEMBLE

#### Cinq leviers pour stimuler l'entrepreneuriat à Montréal

- Promouvoir et renforcer la culture entrepreneuriale
- Développer des actions d'éducation entrepreneuriale
- Maximiser les chances de succès des entrepreneurs
- Favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes
- Accroître la qualité des services de soutien offerts aux entrepreneurs

Dans le cadre de la tournée de consultation « Vers une stratégie de l'entrepreneuriat » du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, il est clairement ressorti que l'entrepreneur doit revenir au centre de l'écosystème, qu'il est important de faire mieux et, parfois, de faire autrement. Le système doit se transformer pour offrir un service axé sur l'entrepreneur, où l'accès aux divers services et programmes est davantage uniformisé et simplifié et où les ressources sont déployées rapidement vers les entrepreneurs. En un mot, rendre l'écosystème lui-même plus entrepreneurial et assurer un maximum de cohérence dans l'action des partenaires concernés.

Dans cette veine, la Ville de Montréal portera une attention toute particulière à l'entrepreneuriat technologique qui constitue une composante essentielle et surtout très dynamique de l'entrepreneuriat à Montréal. Il contribue au développement de nouvelles technologies de pointe et, plus largement, de nouveaux secteurs qui permettront à Montréal d'innover davantage et de commercialiser. Des initiatives comme *Startup Camp Montréal*, le *Festival international du startup* et la *Maison Notman* incarnent parfaitement cette créativité innovante et l'entrepreneuriat technologique.

## ENJEUX

- Promouvoir et renforcer la culture entrepreneuriale
- Maximiser les chances de succès des entrepreneurs
- Favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes
- Accroître la qualité des services de soutien aux entrepreneurs
- Favoriser la relève entrepreneuriale

## ACTIONS

- Contribuer, par l'entremise des organismes CLD, à la réalisation des cinq leviers de la stratégie *Entreprendre à Montréal – l'urgence d'agir ensemble* du PEM
- Améliorer la performance du réseau montréalais en matière de services en entrepreneuriat, notamment :
  - Promouvoir une gestion axée sur les résultats du réseau montréalais en entrepreneuriat
  - Promouvoir les meilleures pratiques sur le terrain des activités en entrepreneuriat auprès des arrondissements, des commissaires et des professionnels des organismes CLD
- Contribuer à la mise en œuvre de la prochaine stratégie québécoise en entrepreneuriat et assurer un arrimage des actions montréalaises avec cette dernière
- Appuyer des projets favorisant la formule « accélérateur d'entreprises » pour multiplier la création d'entreprises technologiques
  - Réaliser le projet de la Maison Notman, un lieu destiné aux entrepreneurs Web qui désirent concrétiser leurs concepts d'affaires, en collaboration avec les partenaires engagés
  - Contribuer à la réalisation du Quartier de l'innovation
  - Stimuler l'intention d'entreprendre des jeunes talents et des chercheurs

- Créer un environnement propice pour stimuler l'implantation et l'essor d'entreprises innovantes
  - Développer des projets urbains liés à l'entrepreneuriat, à partir de lieux marqués par des changements industriels d'envergure
  - Évaluer la pertinence et la faisabilité d'implanter un service de courtage en recherche destiné aux entreprises montréalaises
  - Appuyer le développement de projets d'ateliers résidence ou de travail pour les travailleurs autonomes et les artistes
- Convier les partenaires à un effort collectif pour concevoir des formations spécifiques sur l'entrepreneuriat destinées aux jeunes, aux entrepreneurs et aux intervenants, et portant notamment sur l'entrepreneuriat technologique

## COLLABORATEURS

- Conférence régionale des élus de Montréal
- Fondation de l'entrepreneurship
- Fondation du maire
- Fusion Jeunesse
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Organismes de soutien à l'entrepreneuriat
- Projet Entrepreneuriat Montréal
- Réseau de développement économique local (centres locaux de développement – CLD, corporations de développement économique communautaire – CDEC, services d'aide aux jeunes entrepreneurs – SAJE)

## INDICATEURS

- Nombre d'entreprises technologiques créées et taux de survie
- Indice entrepreneurial

## ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE EN APPUYANT L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale fait partie du paysage socio-économique de Montréal depuis plus d'un siècle. Les entreprises collectives à statut coopératif, mutualistes et à but non lucratif ont contribué au développement de la métropole en répondant aux besoins des citoyens de diverses façons. En 2006, le chiffre d'affaires des entreprises d'économie sociale de l'île de Montréal était évalué à 2 G\$. Près de 3 600 établissements généraient 61 500 emplois, soit 7 % du nombre total d'emplois sur l'île de Montréal.

Une cité qui se veut durable et solidaire doit prendre en compte le social dans sa réflexion sur l'innovation, dans une perspective non seulement de concurrence et de croissance économique, mais également d'une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des Montréalais. La démarche novatrice que met en place le récent partenariat établi entre le secteur de l'économie sociale et la Ville de Montréal est un exemple d'engagement en ce sens.

Adopté en 2009, le **Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable** est, en effet, l'un des premiers gestes institutionnels sur la scène internationale à reconnaître l'importante contribution de l'économie sociale au développement économique, culturel et social d'une métropole. Par cette reconnaissance, Montréal se démarque d'autres métropoles en faisant de l'innovation sociale une clé de son développement.

Le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable constitue une entente par laquelle chacune des parties s'engage à réaliser des actions dans différents domaines d'intervention de la Ville tels que le développement durable, le développement culturel, l'habitation et l'immobilier collectif, le loisir et le tourisme.

L'entente propose cinq axes d'intervention :

- **un soutien essentiel à l'entrepreneuriat collectif** – la Ville s'engage à appuyer les entrepreneurs et les organismes de développement locaux;
- **un rôle accru de l'économie sociale dans les grands projets montréalais** – la Ville s'engage à favoriser l'intégration des entreprises d'économie sociale tant en amont qu'en aval des grands projets;
- **un apport plus grand à l'amélioration de la qualité de vie de la population** – la Ville s'engage, dans les domaines de la culture, du développement durable, de l'habitation, de l'immobilier collectif, du loisir et du tourisme, à recourir aussi à des entrepreneurs collectifs pour desservir la population montréalaise;
- **des pratiques d'affaires plus ouvertes à l'économie sociale** – la Ville s'engage à appuyer le développement des affaires des entreprises d'économie sociale;
- **une promotion mieux intégrée de l'économie sociale** – la Ville s'engage, par ses stratégies de communication et ses ententes internationales, à faire connaître le rôle et la contribution de l'économie sociale dans son développement.

Pour coordonner la mise en œuvre de ce partenariat, la Ville a mis sur pied, également en 2009, le **Bureau de l'économie sociale**. Par la création de ce bureau, la Ville souhaite mieux faire connaître l'économie sociale et valoriser son importance en termes de création de richesse ainsi que son rôle et sa place dans les dynamiques territoriales et sectorielles de Montréal.

Enfin, le secteur de l'économie sociale bénéficie depuis 2008 de services de deuxième ligne (services de gestion-conseil) déployés par l'entremise du Fonds de développement Emploi-Montréal.

## ENJEUX

---

- Développer de nouvelles façons de faire qui permettront l'essor de l'économie sociale
- Consolider et accroître la contribution des acteurs de l'économie sociale au développement durable de la métropole par la création et le développement d'entreprises collectives répondant aux besoins des citoyens
- Consolider les services de deuxième ligne en économie sociale

## ACTIONS

---

- **Augmenter la valeur des contrats d'approvisionnement conclus avec des entreprises d'économie sociale**
  - Définir un cadre qui balise la pratique d'ententes de gré à gré avec la Ville de Montréal
  - Mettre en place des outils rendant plus accessibles et facilitant les appels d'offres : séances d'information, mécanismes d'accompagnement et de soutien
- **Accorder un soutien financier à des projets et à des entreprises d'économie sociale**
  - Définir un programme d'accès à la propriété d'ateliers et de résidences d'artistes pour les regroupements d'organismes culturels
  - Maintenir le financement dédié aux services de deuxième ligne en économie sociale
- **Soutenir le rayonnement, ici et à l'étranger, de l'économie sociale**
  - Décerner annuellement le Prix de l'économie sociale de Montréal
  - Inclure la dimension « économie sociale » dans les ententes de collaboration, de jumelage ou de coopération établies par la Ville avec d'autres métropoles

## COLLABORATEURS

---

- Conférence régionale des élus
- Ensemble des acteurs de l'économie sociale
- Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable
- Réseau des organismes CLD et CDEC

## INDICATEUR

---

- Volume d'affaires de l'approvisionnement municipal affecté à l'économie sociale

## SE DOTER DE SECTEURS D'EMPLOIS DYNAMIQUES ET ADAPTÉS AUX NOUVELLES RÉALITÉS

De nombreux parcs et zones d'emplois sont stratégiquement répartis sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal. L'offre immobilière est très variée et répond aux besoins de multiples entreprises. Ces parcs sont souvent situés à proximité d'axes de circulation, de pôles de distribution et de pôles d'activités spécialisées.

L'agglomération de Montréal compte **19 parcs industriels municipaux**. Y sont dénombrés 550 établissements employant au-delà de 35 000 personnes. Une force économique indéniable. S'y trouvent également 1,5 million de mètres carrés de terrains vacants et 700 000 mètres carrés de terrains sous-utilisés. Cela appelle une stratégie de développement et de promotion de cet actif qui devrait aussi porter sur la revitalisation des secteurs bâtis où plusieurs immeubles répondent moins aux nouveaux besoins des entreprises. Les travaux de la **Commission permanente du développement économique**, à la fin de l'année 2010, ont permis de jeter les bases de cette stratégie.

Toutefois, les parcs industriels municipaux ne représentant que 8 % des secteurs d'emplois de l'île de Montréal. C'est pourquoi un diagnostic de l'ensemble des secteurs d'emplois sur le territoire de l'agglomération s'impose également afin de trouver des solutions novatrices à différentes problématiques liées notamment au vieillissement des infrastructures, à la contamination, à l'accessibilité et à la cohabitation harmonieuse avec le milieu résidentiel.

Montréal connaît déjà des succès enviables en matière de redynamisation, comme le **Technopôle Angus**. Ce secteur constitue un exemple réussi de revitalisation. Il se distingue par la mixité des fonctions réparties entre l'industriel, le commercial, l'institutionnel et le résidentiel. Il offre une grande qualité de vie, est facilement accessible par plusieurs modes de transport et se démarque par son intégration de pratiques de développement durable.

Le **Campus Saint-Laurent**, l'un des grands parcs de recherche scientifique au Canada, constitue un autre lieu propice au développement d'entreprises dans les secteurs innovants de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des technologies

de l'information et des communications, des technologies propres et de l'énergie et de l'agro-alimentaire. Avec son projet **d'Éco-Campus Hubert-Reeves**, les entreprises œuvrant dans le domaine des technologies propres pourront bénéficier d'un espace naturel offrant un lieu de travail des plus novateurs en matière d'éco-construction.

Dans les quartiers centraux, l'espace se transforme pour laisser apparaître des quartiers scientifiques misant sur un développement urbain durable et des zones mixtes, vibrantes et de proximité. Ces lieux attirent les talents et les créateurs qui, eux-mêmes, attirent les entreprises de haute technologie à la recherche d'innovations. Les universités, situées dans le grand centre, viennent directement contribuer à cette dynamique et l'enrichir.

Le projet du **Quartier de l'innovation (QI)** de Montréal de l'École de technologie supérieure et de l'Université McGill est un autre exemple porteur pour Montréal. Développé autour d'institutions de haut savoir, le QI constituera un écosystème urbain propre à l'innovation. En pleine mutation, la revitalisation urbaine de ce quartier offre des occasions de repenser et de concevoir un milieu favorable au développement et à l'attraction d'entreprises innovantes, de chercheurs, d'étudiants et d'entrepreneurs. Ce quartier regroupera, à terme, une communauté dynamique, créative et engagée et offrira des espaces facilitant les collaborations, les rencontres et les échanges, un environnement propice à l'innovation non seulement scientifique et technologique mais également industrielle, urbaine, sociale et culturelle.

Le **Quartier de la santé**, les abords du **Centre universitaire de santé McGill (CUSM)** et les abords du **Campus Outremont** contribuent également à ce renouveau du centre. D'autres projets de développement urbain mixtes sont envisagés dans les prochaines années, notamment le redéveloppement de l'hippodrome qui pourrait intégrer davantage d'organisations scientifiques, entre autres, autour de la Cité scientifique et de l'**Institut de recherche en biotechnologie**.

## ENJEUX

- Préserver les secteurs d'emplois
- Améliorer le pouvoir d'attraction et de rétention des secteurs d'emplois de l'agglomération
- Améliorer la desserte en transport en commun dans les secteurs d'emplois
- Exploiter le potentiel de développement des terrains vacants ou sous-utilisés

## ACTIONS

- **Redynamiser et développer les parcs industriels municipaux et les secteurs d'emplois en y incluant les enjeux de reconversion**
  - Redynamiser des secteurs d'emplois
  - Mettre à niveau certains secteurs d'emplois
  - Prioriser une intervention dans les parcs industriels offrant un potentiel de développement élevé (voir le rapport « [Les parcs industriels municipaux : constats et pistes d'interventions](#) »)
  - Exploiter le plein potentiel de développement de près de 2 millions de mètres carrés de terrains décontaminés disponibles à Montréal-Est en y attirant des entreprises de secteurs porteurs
  - Consolider des secteurs d'emplois, notamment dans les secteurs Albert-Hudon, de L'Assomption et du Grand Sud-Ouest
  - Évaluer les impacts du projet Éco-campus Hubert-Reeves, proposé par Technoparc Montréal, dans le but de dégager une image de marque pour l'agglomération de Montréal
  - Poursuivre le redéveloppement du secteur Chabanel
- **Appuyer la revitalisation urbaine intégrée de secteurs d'emplois « à vocation scientifique »**
  - Évaluer les moyens à mettre en œuvre pour faciliter les échanges sur les initiatives menées par les institutions d'enseignement supérieur, notamment pour l'économie du savoir et de l'innovation, tels le Quartier de l'innovation de Montréal et le Quartier de la santé
  - Planifier le développement des abords du CUSM et des abords du Campus Outremont
  - Proposer un positionnement et une stratégie de redéveloppement de l'hippodrome
- **Définir un cadre de pérennisation des secteurs d'emplois au moyen du Plan d'urbanisme**
- **Améliorer l'information et la promotion relatives aux parcs industriels municipaux et aux secteurs d'emplois**
  - Rendre accessible une information complète sur les parcs industriels municipaux et les secteurs d'emplois, incluant les terrains vacants
  - Élaborer et mettre en œuvre un plan de promotion des parcs industriels municipaux et des secteurs d'emplois
  - Faciliter le partage de meilleures pratiques sur le développement et la gestion de parcs industriels municipaux et privés par la mise sur pied d'une table de concertation regroupant les principaux acteurs impliqués
- **Se doter d'incitatifs financiers pour soutenir la modernisation et la vitalité industrielles**
  - Poursuivre le [PR@M-Industrie](#)
  - Doter un fonds pour les grands sites à transformer, revitaliser et développer
  - Étudier la possibilité de mettre en place un PR@M dédié spécifiquement aux zones industrielles déstructurées
  - Étudier la pertinence de mettre en place un PR@M-Décontamination, complémentaire aux interventions du gouvernement du Québec en matière de réhabilitation de terrains contaminés
- **Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les citoyens industriels, commerciaux et résidentiels**
  - Implanter le concept d'écoparc
- **Établir un positionnement sur la fonction d'entreposage et la logistique**

## COLLABORATEURS

- Arrondissements et villes reconstituées
- Centre hospitalier universitaire de Montréal
- Centre universitaire de santé McGill
- École de technologie supérieure et Université McGill
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Quartier de la santé
- Société de transport de Montréal
- Technoparc Montréal
- Technopôle Angus
- Université de Montréal

## INDICATEURS

- Nombre de mètres carrés construits ou développés
- Nombre de mètres carrés de terrains décontaminés
- Nombre d'emplois et d'entreprises dans les parcs industriels municipaux et dans l'ensemble des secteurs d'emplois
- Investissements générés par les incitatifs financiers
- Évaluation moyenne des terrains et bâtiments

## ÉCOPARC INDUSTRIEL

Le concept d'écoparc industriel exige que les entreprises adoptent un programme de gestion durable. Il prévoit un regard collectif sur le transport, la gestion des matières résiduelles, l'aménagement, l'efficacité énergétique et autres.

### Le concept vise à :

- accélérer l'adoption de bonnes pratiques de développement durable par les entreprises;
- apporter un soutien direct aux entreprises dans l'implantation d'un programme de gestion durable (Enviroclub, BNQ 21000 et autres);
- aider les entreprises à s'organiser collectivement pour améliorer les aspects environnementaux du parc industriel où elles sont situées.

### Les impacts favorables attendus pour le parc industriel sont de :

- contribuer à sa revitalisation;
- améliorer son image et renforcer son attractivité;
- maintenir et dynamiser les entreprises qui y sont situées;
- lutter contre la délocalisation;
- attirer de nouvelles entreprises de secteurs émergents;
- susciter un impact positif sur les investissements.

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COMMERCIALE COMPLÈTE AFIN DE CONTRIBUER À LA VITALITÉ DES QUARTIERS ET AU RAYONNEMENT DE MONTRÉAL

Au cours des dernières décennies, le commerce de détail a grandement évolué. L'automobile et la mondialisation ont été deux facteurs déterminants dans le changement de la typologie de l'offre des 40 dernières années. L'implantation d'une offre commerciale fortement diversifiée et compétitive dans les banlieues de Montréal a ainsi eu des conséquences directes sur la structure commerciale montréalaise.

La Ville de Montréal est de plus en plus sollicitée pour renouveler et accroître son soutien au commerce de proximité et de destination. La mise sur pied du **Bureau du design** en 2006, du programme **PR@M-Commerce** en 2008 et du Bureau du commerce en 2009 apporte des réponses directes aux demandes formulées par le milieu du commerce de détail. Le rôle de ce dernier consiste à jouer un rôle d'expert-conseil auprès des partenaires internes et externes, à développer et valoriser le commerce de détail à Montréal, à consolider l'activité commerciale et, ainsi, à renforcer la qualité des milieux de vie. Le Bureau du commerce entend travailler étroitement avec ses partenaires stratégiques que sont les sociétés de développement commercial (SDC), les universités, les ministères concernés et certains organismes du milieu.

Les orientations proposées prennent leur source dans la pratique croissante de l'urbanisme commercial et dans des expériences menées partout en Amérique et en Europe, reprises notamment par l'**Association des sociétés de développement commercial de Montréal** (ASDCM).

La stratégie relative au commerce de détail vise à s'assurer que tous les Montréalais ont accès quotidiennement à une offre commerciale de proximité qui leur permet de se procurer une gamme complète de biens et services dans

un rayon raisonnable du lieu de résidence. Les concepts de l'équilibre entre l'offre et la demande, de la cohésion entre les pôles commerciaux et de l'harmonie entre les fonctions résidentielle et commerciale prennent ainsi tout leur sens dans la planification municipale et la mise en œuvre de projets.

Considérant que l'armature commerciale montréalaise :

- contribue à offrir des emplois près du lieu de résidence;
- regroupe un très grand nombre d'entreprises indépendantes;
- permet à des entreprises innovatrices de se développer à un coût avantageux;
- contribue à la vie sociale, communautaire et culturelle des quartiers;
- offre une vitrine de choix aux produits et savoir-faire montréalais, et même québécois;
- contribue à faire de Montréal le lieu de magasinage et d'expérience urbaine ayant la plus grande notoriété à l'échelle locale, provinciale et internationale...

Montréal misera sur les artères commerciales et sur leur formule associative, les SDC, pour favoriser le développement et l'essor du commerce de proximité.

Grâce à son offre de proximité et à son apport à la qualité des milieux de vie, l'artère commerciale traditionnelle contribue au positionnement avantageux de Montréal en matière de développement durable. Le nouveau fonds créé à partir des revenus des parcomètres, qui financera les artères commerciales de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et qui pourrait s'étendre à d'autres, s'inscrit dans cette vision.

## ENJEUX

- Diversifier l'offre commerciale et mettre en valeur l'artère commerciale de type traditionnel dans un contexte très compétitif
- Définir les barèmes permettant une mesure adéquate de la contribution d'une artère commerciale à la vitalité de son quartier
- S'assurer que l'offre commerciale montréalaise répond parfaitement à la demande locale pour réduire les déplacements liés aux achats et qu'elle se distingue du reste du Québec par ses produits de niche, de destination et haut de gamme

## ACTIONS

- **Promouvoir et mettre en valeur le développement d'une offre commerciale équilibrée**
  - Accompagner les promoteurs et les projets susceptibles d'influer sur la structure commerciale
  - Explorer de nouvelles formes de planification de la fonction commerciale
  - Concevoir une approche favorisant « l'acceptabilité commerçante » des chantiers d'infrastructures afin d'en minimiser les impacts sur l'activité et la structure commerciales
  - Mettre au point des mécanismes de soutien à la relève entrepreneuriale, particulièrement chez les immigrants
- **Valoriser et soutenir le développement du commerce de proximité**
  - Élaborer un plan de mise en valeur et de développement des artères commerciales
  - Encourager la création de nouvelles sociétés de développement commercial
  - Contribuer à la valorisation urbaine, architecturale et du design en poursuivant et actualisant le soutien financier offert aux commerçants au moyen du PR@M-Commerce
  - Mettre en œuvre le Fonds des parcomètres
  - Contribuer à des initiatives visant à mieux comprendre les problématiques commerciales (aménagement, sécurité, revitalisation, repositionnement, etc.)

## Contribuer aux projets de développement et de rayonnement du centre-ville montréalais

- Soutenir, conjointement avec les SDC, toute démarche d'accueil, d'accompagnement et de promotion entreprise pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces et la recherche de locaux commerciaux
- Concevoir et promouvoir un volet du PR@M-Commerce adapté aux besoins de la rue Sainte-Catherine
- Contribuer, avec le **Bureau de la mode**, à la mise en valeur et au développement de niches commerciales de spécialités innovantes et structurantes

## COLLABORATEURS

- Agences et regroupements montréalais (Société de transport de Montréal, Conseil québécois du commerce de détail, Tourisme Montréal, chambres de commerce, centres locaux de développement, etc.)
- Arrondissements et villes liées
- Association des sociétés de développement commercial de Montréal
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Universités
- SDC et regroupements commerciaux
- Services municipaux centraux

## INDICATEURS

- Nombre de collaborations demandées par les partenaires internes et externes
- Contenu généré sur l'activité commerciale
- Diversité des sources de financement des SDC
- Nombre de projets admis au PR@M-Commerce
- Investissements privés générés par le PR@M-Commerce

## AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES PERSONNES, DES MARCHANDISES ET DES IDÉES

La performance et le dynamisme économiques d'une grande ville tiennent au fait que celle-ci constitue un grand marché d'emploi et de consommateurs. L'accès des travailleurs aux zones d'emplois et le transport des marchandises vers leurs marchés de destination supposent une capacité de mobilité quotidienne. Des infrastructures de transport performantes sont ainsi nécessaires pour rendre une métropole accessible et accroître son attractivité et sa compétitivité.

La région de Montréal constitue une plaque tournante du transport des marchandises entre les marchés européen et nord-américain. Elle offre un accès direct au marché de l'ALÉNA qui comprend plus de 447 millions de consommateurs. Les infrastructures stratégiques de transport intermodal que sont l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, le Port de Montréal, les réseaux ferroviaires du Canadien National (CN) et du Canadien Pacifique (CP) ainsi que l'industrie du camionnage assurent la poursuite d'échanges efficaces entre la métropole et les marchés locaux, nationaux et internationaux.

Montréal reconnaît le rôle stratégique de ces infrastructures et leur apport économique. Montréal doit pouvoir soutenir la croissance de ces acteurs économiques et améliorer les conditions d'accès aux installations de même que l'intégration modale du réseau.

Les déplacements à vocation économique, tels les déplacements d'affaires, ainsi que le déplacement des personnes vers les zones d'emplois, les commerces, les lieux touristiques, de loisirs et de divertissement et les autres fonctions urbaines doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Ces déplacements s'effectuent selon des modes multiples (train, avion, voiture, métro, autobus). L'accès rapide tant au centre et aux quartiers centraux qu'aux quartiers périphériques doit être pensé dans une perspective de développement durable. La qualité de vie des citoyens étant un facteur d'attraction des talents, Montréal doit pouvoir offrir des moyens de transport alternatifs, répondant à leur mode de vie et à leur situation familiale.

Dans cette optique, le [plan de transport de Montréal](#), [Réinventer Montréal](#), veut assurer les besoins de mobilité de la population en faisant de l'agglomération un endroit agréable à vivre, un pôle économique prospère et respectueux de son environnement. Pour ce faire, il propose 21 chantiers à réaliser pendant la période 2008-2018 visant à :

- offrir des conditions optimales de déplacement;
- améliorer la qualité de vie des citoyens;
- améliorer la qualité de l'environnement;
- soutenir le dynamisme de l'économie montréalaise;
- planifier conjointement le transport et l'aménagement du territoire.

Montréal connaîtra, dans les prochaines années, des chantiers majeurs, tels le réaménagement du complexe Turcot, la transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard ainsi que la reconstruction probable du pont Champlain. La proximité de ces chantiers du cœur de Montréal et leur concomitance risquent de perturber l'accès au centre. Pour préserver cette accessibilité, une planification de tous les acteurs impliqués sera essentielle. Cette planification devra prévoir d'importantes mesures de mitigation, tant au chapitre de la circulation routière qu'à celui du transport en commun, de même qu'un vaste effort de communication.

Par ailleurs, la transformation de l'économie industrielle classique en une économie créative, verte et numérique introduit une notion de mobilité des idées misant sur la rapidité, la fluidité et la constance des échanges. Autant les infrastructures de transport sont essentielles à la mobilité des marchandises et des personnes, autant les infrastructures numériques doivent être présentes pour assurer cette mobilité des idées. Ce changement influence la manière de voir, de concevoir et de développer les villes.

Dans un contexte de forte compétitivité des grands centres urbains et de rareté de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs économiques, l'attraction, le développement et la rétention de talents stratégiques répondant aux exigences des emplois à haute intensité technologique passent nécessairement par une offre d'infrastructures numériques d'avant-garde.

## ENJEUX

- Faciliter le transport des marchandises et les déplacements à vocation économique
- Améliorer l'accès aux infrastructures stratégiques de transport
- Miser sur le transport en commun comme levier de développement
- Assurer la fluidité des idées
- Renforcer les liens est-ouest
- Faciliter l'accès au centre en tout temps
- Relever le défi de la mobilité durable et de l'électrification des transports en commun

## ACTIONS

- **Soutenir la mise en valeur du port de Montréal**
  - Canaliser le camionnage sur de nouvelles voies d'accès reliant le port de Montréal (réaménager les liens d'accès de l'autoroute 25 vers le nord avec le prolongement du boulevard de l'Assomption et de l'avenue Souigny)
  - Contribuer au projet de gare maritime (développement des croisières internationales sur le Saint-Laurent)
  - Aménager, dans le port et à proximité, des sites d'observation et d'interprétation des activités portuaires
- **Mieux connecter l'aéroport au centre-ville et à la communauté internationale**
  - Réaliser la navette ferroviaire entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal et finaliser le réaménagement de l'échangeur Dorval
  - Travailler avec les partenaires à accroître le nombre de vols directs entre Montréal et les autres grandes métropoles
- **Préserver l'intégrité physique et fonctionnelle des liens ferroviaires sur le territoire**
  - Préserver la position stratégique du système ferroviaire de Montréal
  - Améliorer le service de trains de voyageurs sur la ligne Montréal-Toronto
- **Faciliter l'accès au centre**
  - Augmenter le nombre de dessertes express sans correspondance vers le centre-ville
  - Implanter une nouvelle ligne de tramway dans l'axe de Côte-des-Neiges
  - Moderniser et prolonger le métro
  - Améliorer le réseau cyclable vers le centre-ville

- **Améliorer l'accès aux autres zones d'emplois, notamment dans les secteurs est et ouest de l'île**
  - Réaliser les trains de l'Est et de l'Ouest
  - Planifier le prolongement du métro, prioritairement la ligne bleue du métro vers l'est
  - Implanter un système de transport rapide par autobus en site propre (SRB) sur le boulevard Pie-IX
  - Assurer une meilleure desserte en transport en commun dans ces zones
- **Déployer, dans le contexte des travaux majeurs à venir, un « plan accès centre » qui inclura des mesures de mitigation et un volet communicationnel**
- **Contribuer à la réalisation et à la conception de Montréal, métropole numérique**
  - Appuyer l'implantation d'infrastructures numériques d'avant-garde dans le centre-ville et dans les espaces publics
  - Déployer un plan stratégique des transports intelligents à Montréal pour une mobilité urbaine efficace

## COLLABORATEURS

- Aéroports de Montréal
- Agence métropolitaine de transport
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Montréal International
- Port de Montréal
- Société de transport de Montréal
- TechnoMontréal
- Tourisme Montréal

## INDICATEURS

- Part modale des transports en commun
- Trafic de passagers et mouvements aériens à l'aéroport Montréal-Trudeau
- Volume de marchandises manutentionnées au port de Montréal
- Nombre de croisiéristes accueillis au port de Montréal
- Étendue des réseaux Wi-Fi et 4G

## LE TRANSPORT COLLECTIF – CRÉATEUR DE RICHESSE

Le développement de moyens de transport collectifs efficaces et durables génère des impacts économiques positifs qui contribuent à la création de richesse et à la productivité : gain de pouvoir d'achat pour les ménages, facilité de déplacement, réduction des coûts de congestion, amélioration de la fluidité du transport des marchandises et augmentation de la valeur foncière des immeubles environnants.

Une étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) estime le coût global de la congestion dans la région métropolitaine de Montréal à 1,4 G\$, soit 1 % du PIB de la région. La CCMM indique également que le transport collectif a un impact sur l'économie québécoise près de trois fois supérieur à celui du transport privé par automobile en permettant, entre autres, aux ménages montréalais de consacrer quelque 800 M\$ de plus à leurs dépenses personnelles.

Quatorzième entreprise en importance au Québec avec près de 9 000 employés, la Société de transport de Montréal (STM) est un acteur économique incontournable. S'inscrivant dans la foulée du Plan de transport de la Ville de Montréal, le Plan stratégique 2020 de la STM vise un transfert modal de 5 % des automobilistes vers le transport collectif, lequel permettrait d'atteindre 540 millions de déplacements annuels d'ici 2020. Pour ce faire, la STM entend augmenter son offre de service de 32 % en misant, entre autres, sur le développement des modes structurants de transport collectif comme le métro, le tramway et les systèmes rapides par bus (SRB). Avec ce transfert modal et les investissements prévus de l'ordre de 12 G\$, ce plan aura des retombées directes sur l'économie de Montréal et même sur l'ensemble du Québec. Ainsi, entre 2011 et 2020, la réalisation des projets amènera annuellement :

- la création de 4 300 emplois;
- une valeur ajoutée à l'économie québécoise estimée à 1,9 G\$;
- des revenus supplémentaires de 360 M\$ pour le gouvernement du Québec;
- une économie de 114 M\$ grâce à la réduction de la congestion;
- une économie de 135 M\$ pour les ménages montréalais.

## PORT DE MONTRÉAL

Premier port d'importance de l'Est du Canada, le Port de Montréal est relié à plus de 80 pays à travers le monde. Il est desservi par sept des plus grandes lignes maritimes de transport de conteneurs au monde. Le port constitue le pivot d'un système de transport intermodal solidement intégré et possède son propre réseau de chemin de fer de 100 km de voies ferrées directement accessible des quais et terminaux. Le Port de Montréal, c'est :

- quelque 26 millions de tonnes de marchandises manutentionnées (2010)
- plus de 1 300 000 EVP (unité équivalant à un conteneur de 20 pieds) manutentionnés en 2010
- 90 % des biens importés dans le Grand Montréal entrent par le port de Montréal
- plus de 48 000 croisiéristes et membres d'équipage (2010)
- plus de 18 000 emplois directs, indirects et induits

## AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Situé à proximité du centre-ville de Montréal, l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau est le plus important aéroport canadien à l'est des Grands Lacs. L'aéroport constitue un lien privilégié avec l'international, avec une trentaine de transporteurs qui relie Montréal à 130 destinations par vol direct. Aéroports de Montréal, c'est :

- plus de 40 compagnies aériennes actives
- environ 13 millions de passagers à Montréal-Trudeau, un nouveau record en 2010
- plus de 250 établissements regroupés en huit secteurs d'activité sur les sites aéroportuaires
- des activités qui génèrent une valeur ajoutée totale de 5,5 G\$
- 60 000 emplois directs, indirects et induits

## FAIRE RAYONNER MONTRÉAL

Le rayonnement de Montréal à l'étranger est particulièrement important dans le contexte d'une compétitivité toujours plus forte entre les grandes métropoles du monde. Historiquement, Montréal a tiré profit de grands événements qui l'ont ouverte sur le monde : l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976. Ces événements ont laissé un héritage inestimable qui, encore aujourd'hui, contribue au rayonnement de Montréal.

En 2017, Montréal sera une fois de plus appelée à célébrer avec le monde. En effet, cette année coïncidera avec le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal, avec le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de Terre des Hommes. L'année 2017 sera celle de tous les aboutissements. Le grand objectif est de proposer une vision d'ensemble, des projets porteurs et une programmation qui sauront rallier et mobiliser tous les Montréalais.

Alliant le charme européen et la vitalité nord-américaine, Montréal dispose d'attraits touristiques indéniables qui contribuent au dynamisme de l'industrie. Toutefois, pour que l'offre touristique montréalaise se distingue encore davantage de la concurrence, Montréal doit accroître sa compétitivité et son attractivité en procédant à des investissements majeurs dans le produit touristique. Consacrée première destination en Amérique du Nord pour l'accueil d'événements associatifs internationaux, selon le classement officiel de l'*International Congress and Convention Association* pour 2009, Montréal doit poursuivre ce virage réussi, notamment par le développement du Montréal numérique et la consolidation de son statut de destination touristique d'affaires.

Devant ce défi, **Tourisme Montréal** a élaboré un plan de match pour la croissance de l'industrie touristique et présenté des orientations stratégiques pour la période 2010-2017 qui visent à accroître non seulement la compétitivité de Montréal et les investissements dans le produit touristique, mais surtout l'attractivité de la métropole.

Si l'offre touristique montréalaise est principalement concentrée au centre-ville, la métropole dispose de nombreux autres pôles qu'il faut davantage mettre en valeur. À titre d'exemples : les Muséums nature à travers leur transformation avec le projet Espace pour la vie, le Pôle des Rapides, le canal de Lachine, le parc du Mont-Royal, les marchés publics, les parcs régionaux, les pistes cyclables et la route panoramique du bord de l'eau.

### LES PROJETS PRIORITAIRES DE TOURISME MONTRÉAL POUR 2010-2017

- Agrandir le Palais des congrès de Montréal
- Poursuivre le développement de la trame événementielle comme facteur attractif
- Assurer l'essor du Quartier des spectacles et de la Vitrine culturelle
- Réaliser la vision associée à l'Espace pour la vie – Muséums nature
- Finaliser le toit et implanter un centre d'exposition au Stade olympique
- Appuyer la réalisation du Plan de développement du Vieux-Port de Montréal
- Assurer l'accès au parc du mont-Royal et l'aménagement du parc
- Réaliser le Havre de Montréal – parc Jean-Drapeau et le canal de Lachine
- Agrandir Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- Aménager un centre d'observation à l'Oratoire Saint-Joseph (dôme)

Des infrastructures stratégiques performantes sont aussi nécessaires au développement touristique de la métropole. Déjà, certains de ces atouts ont été reconnus par la presse spécialisée, le **port de Montréal** ayant notamment reçu des distinctions prestigieuses de *Dream World Cruise Destinations*, telles que *Best Turnaround Port*, *Best Destination* et *Most Efficient Terminal Operator*. La réalisation du projet de gare maritime du Port de Montréal contribuera directement au développement des croisières internationales sur le Saint-Laurent.

Pour sa part, l'**aéroport Montréal-Trudeau** a accueilli en 2010, une année record, près de 13 millions de passagers, une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. De plus, avec ses investissements récents de l'ordre de 1,5 G\$, il s'affirme encore plus comme un aéroport de calibre mondial.

L'accueil d'événements sportifs de grande envergure diffère des autres domaines événementiels (tourisme, culture, congrès, festivals, etc.) en raison des sites et de l'expertise spécialisés qui sont requis. Dans un contexte où la concurrence en matière d'accueil d'événements sportifs est importante, il devient essentiel d'avoir une approche structurée. L'établissement d'un positionnement stratégique de la Ville en matière d'événements sportifs majeurs permettra de cibler les événements sportifs à inclure dans la programmation de 2017.

À ce sujet, Montréal doit pouvoir compter sur ses premiers ambassadeurs : les entreprises montréalaises qui rayonnent à l'étranger. Dans un sondage réalisé en 2008 par la Ville de Montréal auprès de 500 entreprises montréalaises, 94 % ont affirmé être fières d'être installées à Montréal. Ce capital de fierté des entreprises montréalaises doit pouvoir être traduit dans une portée plus large, où les entreprises joueraient pleinement leur rôle d'ambassadrices de leur ville.

Déjà, **Montréal International**, **Investissement Québec** et les grappes sont des partenaires économiques majeurs qui jouent un rôle-clé pour attirer de l'étranger des investissements et des talents dans le Grand Montréal. Faut-il rappeler le statut de Montréal comme **place financière** forte en Amérique du Nord, comme l'une des capitales mondiales de l'**aérospatiale**, comme hub du **multimédia et du numérique** et centre de production cinématographique de calibre international? D'ailleurs, le **Bureau du cinéma et de la télévision du Québec** a un mandat explicite de mettre en valeur les atouts du Québec et de Montréal sur les marchés étrangers afin d'attirer des occasions d'affaires (tournages, coproductions, etc.).

De plus, Montréal dispose d'importants réseaux de partenaires bien ancrés dans plusieurs pays qui l'aident à mieux se faire connaître et rayonner à l'étranger : le réseau diplomatique canadien, le réseau de délégations québécoises, **Exportation et Développement Canada**, Exportation Québec, le **World Trade Centre Montréal** ainsi que les réseaux de villes et d'élus locaux tels que le **Réseau des villes créatives de l'UNESCO** (Villes UNESCO de design), **l'Association internationale des maires francophones** et **Cités et Gouvernements Locaux Unis**. Les partenaires économiques doivent travailler à raffermir la position de Montréal dans les réseaux d'affaires.

La présence d'une main-d'œuvre qualifiée, d'institutions de savoir, d'entreprises locales et de donneurs d'ordres dynamiques représentent des atouts concurrentiels essentiels pour attirer des investissements. Des atouts dont dispose Montréal. Mieux les faire reconnaître dans le but d'attirer de nouveaux talents et investisseurs est indispensable.

#### LES QUATRE MANDATS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

- Attirer, retenir et favoriser l'expansion d'investissements directs étrangers
- Attirer, retenir et soutenir l'expansion d'organisations internationales
- Attirer, accueillir et retenir les travailleurs étrangers qualifiés
- Promouvoir et renforcer l'attractivité économique et le rayonnement international du Grand Montréal

## ENJEUX

- Rendre la métropole plus compétitive comme destination d'affaires et touristique
- Améliorer constamment l'offre touristique
- Attirer des événements sportifs et culturels d'envergure
- Maximiser la contribution du réseau de collaborateurs à l'étranger pour intégrer Montréal dans les réseaux stratégiques internationaux
- Mettre en valeur les entreprises montréalaises exportatrices
- Appuyer les institutions montréalaises d'enseignement supérieur et de recherche dans leur rayonnement international

## ACTIONS

- **Préparer Montréal à célébrer 2017**
  - Concrétiser *Horizon 2017*, le plan de développement du parc Jean-Drapeau
- **Valoriser l'expérience touristique de l'ensemble de l'agglomération**
  - Mettre en valeur les différents pôles touristiques
  - Renouveler la signalisation touristique
  - Faciliter l'accès aux lieux d'intérêt touristiques
  - Mettre en valeur l'art public et les éléments patrimoniaux
- **Contribuer au projet de gare maritime du Port de Montréal**
- **Proposer un positionnement stratégique pour l'accueil et la tenue d'événements sportifs de calibre international à Montréal**
- **Déployer un portail affaires bien positionné et attrayant**
- **Participer à des missions, événements et salons et accueil de délégations étrangères**
  - Assurer une présence de Montréal à l'international par l'entremise des grappes (Bourget, Farnborough, BIO, etc.) et du consortium Montréal (MIPIM)
  - Afficher davantage Montréal comme ville universitaire et de savoir
- **Mettre à contribution les ambassadeurs montréalais et le réseau de collaborateurs pour faire rayonner Montréal et raffermir sa présence dans les réseaux stratégiques**

## COLLABORATEURS

- Aéroports de Montréal
- Ambassadeurs montréalais
- Ambassades canadiennes et délégations du Québec à l'étranger
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Délégations québécoises
- Grappes métropolitaines
- Investissement Québec
- Montréal International
- Muséums nature
- Palais des congrès de Montréal
- Port de Montréal
- Régie des installations olympiques
- Tourisme Montréal
- Exportation et développement Canada
- Exportation Québec
- World Trade Centre Montréal (CCMM)

## INDICATEURS

- Nombre de touristes et de nuitées et montant des dépenses touristiques
- Nombre d'événements sportifs et retombées économiques de ces événements
- Nombre de croisiéristes
- Nombre de congrès